

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Jean SARASOLA	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Anne BARBET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante d'	Yves TOURAINÉ

Excusés : Marie ECHEPARE, Henri GIMENEZ, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE

### RAPPORT N° 131219-26-DIV

#### MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS " CADET AQUITAIN "

M. UTHURRY indiqua à l'issue des réunions de présentation et de discussions avec les acteurs économiques et de la formation professionnelle, le Conseil Régional d'Aquitaine a délibéré le 16 décembre pour mettre en œuvre le dispositif Cadet sur plusieurs territoires Aquitains dont le nôtre.

C'est ainsi que la CCPO est amenée à valider la mise en œuvre de cette démarche sur notre territoire et à autoriser le Président à signer le contrat courant janvier.

Cette mise en œuvre qui pour la première fois regroupe l'ensemble des interlocuteurs institutionnels au service des acteurs privés et publics du développement économique et de la formation professionnelle, sera conduite par Sylvain CHOIGNARD, au sein de notre Pôle DAE (Développement, Attractivité, Évaluation).

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ACCEPTÉ** et **VALIDÉ** la démarche du Conseil Régional d'Aquitaine
- **VALIDÉ** l'organisation interne de la CCPO pour la mise en œuvre de ce contrat
- **AUTORISE** le Président à signer le Contrat Aquitain de développement de l'emploi territorial.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 19 décembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT